



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Crédits budgétaires pour la Polynésie

Question au Gouvernement n° 1507

Texte de la question

CRÉDITS BUDGÉTAIRES POUR LA POLYNÉSIE

Mme la présidente . La parole est à Mme Mereana Reid Arbelot.

Mme Mereana Reid Arbelot . Début 2026, après des mois de travail budgétaire, le Parlement s'est vu retirer l'une de ses prérogatives essentielles – voter le budget. Dans ce cadre contraint, peu d'amendements inspirés du terrain ont été retenus.

Deux concernaient directement la Polynésie française : 2 millions d'euros pour renforcer la lutte contre *l'ice*, cette méthamphétamine qui ravage notre pays et nos familles, en consacrant des moyens à la prévention, aux douanes et aux contrôles et en renforçant les effectifs sur le terrain ; un poste supplémentaire pour le Comité d'indemnisation des victimes des essais nucléaires, afin d'accélérer la procédure d'indemnisation.

Ces mesures ont été confirmées dans un courrier que votre ministère a adressé aux parlementaires ultramarins. Or nous sommes en mai, et personne n'a vu la couleur de ces crédits, pourtant inscrits dans le budget – ni le haut-commissariat en Polynésie ni le Civen, qui fonctionne toujours à effectifs constants.

Alors, oui, l'État agit déjà, mais où sont les moyens supplémentaires annoncés, validés, présentés comme acquis ? Je ne reçois que des réponses évasives à mes nombreuses relances, ou des renvois de responsabilité entre ministères. Il n'appartient tout de même pas à un parlementaire de devenir détective budgétaire !

J'aurais préféré consacrer ma question à d'autres sujets importants pour les outre-mer mais, madame la ministre, où sont ces crédits, et quand deviendront-ils une réalité sur le terrain ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR et sur quelques bancs des groupes SOC et EcoS.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Naïma Moutchou, *ministre des outre-mer* . Vous évoquez deux sujets d'importance pour le territoire polynésien, inscrits par voie d'amendement dans la dernière loi de finances.

Le premier concerne le fléau des addictions en Polynésie française. Vous connaissez l'engagement de l'État en la matière. L'Office français antistupéfiants et les forces de sécurité déploient leurs moyens, et des quantités records de drogue sont saisies au large de la Polynésie française. C'est pour nous un sujet de préoccupation majeur et je ne tournerai pas autour du pot : je vous confirme que l'État tiendra son engagement d'allouer 2 millions supplémentaires à la lutte contre la méthamphétamine – ou *ice* – drogue très addictive.

Je serai personnellement attentive, en lien avec le ministre de l'intérieur, au déploiement effectif de ces crédits, inscrits dans le programme 176, au sein de la mission *Sécurité*, vers des actions concrètes, qui protègent nos compatriotes de Polynésie.

Le second sujet est une affaire de justice et de reconnaissance, puisqu'il porte sur le renforcement des moyens du Civen. Là encore, les engagements seront tenus, et ce poste supplémentaire sera prochainement pourvu dans le cadre du programme incluant les dépenses de personnel des services du premier ministre. Là encore, je vous assure de ma vigilance pour un traitement rapide et efficace de cette question.

Vous le savez, je suis à vos côtés, à la fois quand il s'agit de lutter contre le fléau de l'addiction en Polynésie et pour que soit mis en œuvre le devoir de mémoire et de réparation envers nos compatriotes polynésiens.

Mme la présidente . La parole est à Mme Mereana Reid Arbelot.

Mme Mereana Reid Arbelot . Madame la ministre, cela fait des mois que je relance vos services sans résultat. Je prends acte de votre réponse, mais faut-il vraiment une question au gouvernement pour que l'administration exécute ce que le gouvernement a lui-même fait adopter ? (*Applaudissements* sur les bancs des groupes GDR et EcoS.) Pendant ce temps, je dois renoncer à m'occuper d'autres sujets majeurs pour les outre-mer : ce fonctionnement n'est pas acceptable ! (*Applaudissements* sur les bancs du groupe GDR.)

M. Jean-Paul Lecoq. Pourquoi ne parlez-vous pas de l'idée de M. Cordier ?

Données clés

Auteur : [Mme Mereana Reid Arbelot](#)

Circonscription : Polynésie Française (3^e circonscription) - Gauche Démocrate et Républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1507

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mai 2026

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 6 mai 2026